

sujet	Réunion des Délégués du Personnel : EDP DP DT SUD OUEST MP
date réunion	Mardi 26 octobre 2010 à 14 heures en salle réunion DTSO
Représentants du personnel présents	Aucun DP ne s'est présenté à la réunion, la plupart se sont excusé par mail
Représentants du personnel excusés	Tous
Représentants FT	Joël LAFONT
Prochaine réunion	Jeudi 23 novembre 2010 à 14 heures en salle DIDEROT

2 questions sur 2 pages
Durée : 0 heure 0 minutes

Questions posées par Mme Evelyne FAUX-BIGOT :

Question N°1 :

8 engagements ont été publiés par le Directeur Général le 25 mars dernier, dont un est la priorité des recrutements externes donnée aux apprentis.

- a) Quels sont les critères de priorité retenus par FT ?
- b) Combien d'apprentis sont et ont été sur votre périmètre depuis cette date ?
- c) Combien d'embauches à venir ?
- d) Y a-t-il eu des candidatures refusées ?
- e) Si oui, sur quels critères ?

Réponses :

- a) En premier il y a un examen du dossier de candidature qui permet de s'assurer que le candidat réponde à l'ensemble des critères requis présentés dans l'offre d'emploi, en particulier les diplômes ou le niveau scolaire ou équivalent validé. On prend en compte les résultats (tant scolaires que professionnels) de son parcours d'apprentissage, le CV, la lettre de motivation et l'ensemble des documents fournis par le candidat pour appuyer sa candidature. A la suite de l'examen du dossier, si celui-ci se révèle positif, un entretien est proposé au candidat lui permettant de se présenter de vive voix, de décrire ses motivations, son projet personnel / professionnel et permettant au recruteur de vérifier en particulier le niveau de connaissance et le cas échéant de le « mettre en situation » sur la base de situations pratiques et basiques correspondant à l'emploi recherché. Cet ensemble d'éléments permet au recruteur d'effectuer son choix.
- b) 1 sur le périmètre DTMP
- c) Aucune
- d) Non car pas de poste à pourvoir sur la DTMP
- e) Voir réponse d

Questions N°2 :

La restauration est un sujet qui intéresse le plus grand nombre : le site de la DT permet d'obtenir un bon nombre d'informations encore fut-il qu'elles soient d'actualité : pourrait on actualiser l'information relative à ce point ? Un nouvel arrivant pourrait se méprendre sur l'information donnée qui date d'un an.

Réponses :

Le site de la DTSO a été mis à jour des dernières informations issues des rencontres avec la Poste en octobre dernier.

Un push mail a aussi été adressé aux salariés avec ces informations.